



**COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION
DU VAL DE MARNE**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAISON SPORTIVE 2017/2018

VENDREDI 29 Mars 2019 à 20h

***Siège de la VGA SAINT MAUR
8 Avenue du Nord
94100 SAINT MAUR***



COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DU VAL DE MARNE

=====
=====
=====

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SAISON 2017/2018

Clubs présents ou représentés :

CN MAISONS ALFORT	6 Voix
CSA KREMLIN BICETRE	4 Voix
DAUPHINS DE VINCENNES	5 Voix
ES VITRY	4 Voix
NOGENT NATATION 94	6 Voix
RSC CHAMPIGNY SUR MARNE	5 Voix
SCN CHOISY LE ROI	14 Voix
U.S. CRETEIL NATATION	5 Voix
US ALFORTVILLE NATATION	5 Voix
USP FONTENAY	12 Voix
U.S. IVRY-SUR-SEINE	4 Voix
US VILLEJUIF NATATION	4 Voix
VGA SAINT MAUR	17 Voix
VILLENEUVE LE ROI AQUA CLUB	2 Voix

Après vérification de la feuille d'émargement,

Sont présents ou représentés : 14 clubs « 93 Voix »
Clubs absents : 10 « 25 Voix »
Nombre total de clubs : 24 « 118 Voix »
93 Voix sur 118, soit 78.81 %.

Le quorum étant atteint, nous déclarons ouverte cette Assemblée Générale.

Assemblée Générale Extraordinaire :

Ordre du jour:

- 1- Appel nominal des Clubs
- 2- Présentation de la modification des statuts du CD94 NATATION suivant les directives de la LIFN.
- 3- Changement d'adresse du siège du CD94 NATATION

(1) Ancien texte :	Nouveau texte :
<p>BUT ET COMPOSITION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION</p> <p>Article premier/Buts</p> <p>Dans le cadre des Statuts et Règlements administratifs et sportifs de la Fédération Française de Natation et du Comité Régional d'Ile de France et au sens des six disciplines prévues</p> <p><u>Le Comité Départemental a pour but :</u></p> <p>-d'organiser, de développer et de contrôler la pratique, avec notamment les actions de formation physique et sportive qu'elle implique, de la natation dans son ressort territorial.</p> <p>-d'entretenir toutes relations utiles avec le Comité Régional dont il relève agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation, les Pouvoirs publics du département, les personnes physiques ou morales de ce même département susceptibles de contribuer à son action, les autres Comités Départementaux relevant du même Comité Régional.</p> <p>Il peut en outre par délégation de ce Comité Régional, exercer certaines attributions de celui-ci dans les domaines administratif, financier et sportif.</p> <p>Les moyens d'action du Comité sont notamment :</p> <p>L'organisation de conférences, cours, stages de centres de perfectionnement sportif et formation des cadres administratif et technique en coordination avec le Comité Régional.</p> <p>Article 2 : Durée et siège social</p> <p>Le Comité Départemental du Val de Marne, créé sous forme d'association déclarée, placé sous le contrôle direct et la responsabilité du Comité Régional de l'Ile de France agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation.</p>	<p>BUT ET COMPOSITION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION</p> <p>Article premier/Buts</p> <p>Dans le cadre des Statuts et Règlements administratifs et sportifs de la Fédération Française de Natation et de la Ligue Régionale d'Ile de France et au sens des disciplines prévues :</p> <p><u>Le Comité Départemental a pour but :</u></p> <p>-d'organiser, de développer et de contrôler la pratique, avec notamment les actions de formation physique et sportive qu'elle implique, de la natation dans son ressort territorial.</p> <p>-d'entretenir toutes relations utiles avec la Ligue Régionale dont il relève agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation, les Pouvoirs publics du département, les personnes physiques ou morales de ce même département susceptibles de contribuer à son action, les autres Comités Départementaux relevant de la même Ligue Régionale.</p> <p>Il peut en outre par délégation de cette Ligue Régionale, exercer certaines attributions de celui-ci dans les domaines administratif, financier et sportif.</p> <p>Les moyens d'action du Comité sont notamment :</p> <p>L'organisation de conférences, cours, stages de centres de perfectionnement sportif et formation des cadres administratif et technique en coordination avec la Ligue Régionale.</p> <p>Article 2 : Durée et siège social</p> <p>Le Comité Départemental du Val de Marne, créé sous forme d'association déclarée, placé sous le contrôle direct et la responsabilité de la Ligue Régionale de l'Ile de France agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation.</p>

(2) Ancien texte :	Nouveau texte :
<p>Sa durée est illimitée.</p> <p>Son siège social : 21, Place du Moutier Appt. 30, 94800 VILLEJUIF, a été fixé par décision du Comité Directeur.</p> <p>Article 5: Composition de l'Assemblée Générale</p> <p>L'Assemblée Générale est composée des représentants des sociétés sportives affiliées à jour financièrement avec la Fédération, le Comité Régional et le Comité Départemental dont elles dépendent, chaque Société déléguant un représentant à cet effet.</p> <p>Ces représentants doivent être licenciés à la Fédération. Ils disposent d'un nombre de voix calculé en fonction du barème ci-après qui résulte de l'addition ;</p> <p>-Du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédant l'Assemblée Générale.</p> <p>Ce total donne droit au nombre de voix ci-après :</p> <p>-de 3 à 20 : 1 voix -de 21 à 50 : 2 voix -de 51 à 500 : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 ou fraction de 50 : -de 501 à 1000 : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 ou fraction de 100 : -au-delà de 1000 : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 ou fraction de 500.</p> <p>L'attribution du nombre de voix dont dispose chaque association sera, dans le cas d'une modification des règlements actuels de la Fédération Française de Natation auxquels cette modification se réfère, modifiée en conséquence.</p> <p>Article 6 : Réunion de l'Assemblée Générale</p> <p>Les procès-verbaux des séances du Comité Directeur Départemental et de l'assemblée Générale seront adressés, sous huitaine, au Comité Régional de l'Ile de France, qui en assurera la transmission à la Fédération Française de Natation</p>	<p>Sa durée est illimitée.</p> <p>Son siège social : 51, Rue du Général de Gaulle 94290 VILLENEUVE LE ROI a été fixé par décision du Comité Directeur.</p> <p>Article 5: Composition de l'Assemblée Générale</p> <p>L'Assemblée Générale est composée des représentants des sociétés sportives affiliées à jour financièrement avec la Fédération, la Ligue Régionale d'Ile de France et le Comité Départemental dont elles dépendent, chaque Société déléguant un représentant à cet effet.</p> <p>Ces représentants doivent être licenciés à la Fédération. Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans chaque Association Sportive conformément au barème « 1 Licence = 1Voix » résultants de l'addition.</p> <p>-Du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédant l'Assemblée Générale.</p> <p>Article 6 : Réunion de l'Assemblée Générale</p> <p>Les procès-verbaux des séances du Comité Directeur Départemental et de l'assemblée Générale seront adressés, sous huitaine, à la Ligue Régionale de l'Ile de France, qui en assurera la transmission à la Fédération Française de Natation</p>

(3) Ancien texte :	Nouveau texte :
<p style="text-align: center;">LE COMITE DIRECTEUR</p> <p>Article 7 : Pouvoir et mission du Comité Directeur</p> <p>Le programme du championnat départemental doit être, sauf autorisation du Comité Régional, celui des Championnats Nationaux.</p> <p>Article 8 : Composition du Comité Directeur</p> <p>Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 6 membres au moins et de 24 au plus, dont un médecin licencié. Concernant la représentation féminine, les dispositions prévues à l'article 8 des statuts fédéraux et 8 du règlement intérieur fédéral doivent être interprétées comme un objectif à atteindre.</p> <p>Article 10 : Réunion du Comité Directeur</p> <p>Les procès-verbaux des séances du Comité Directeur Départemental et de l'assemblée Générale seront adressés, sous huitaine, au Comité Régional de l'Ile de France qui en assurera la transmission à la Fédération Française de Natation.</p> <p style="text-align: center;">MOYENS D'ACTION</p> <p>Article 16 les moyens financiers</p> <p><u>Les ressources du Comité Départemental sont :</u></p> <p>1) Les parts qui peuvent être éventuellement versées par le Comité Régional sur le montant des licences délivrées par le département.</p> <p>Des comptes pourront être ouverts, soit au Centre de Chèque Postaux, soit dans une Banque ou un établissement de crédit du ressort du Comité Départemental. Ils auront l'intitulé suivant :</p> <p style="text-align: center;">Fédération Française de Natation Comité du Val de Marne 21, Place du Moutier, apt. 30 94800 VILLEJUIF</p>	<p style="text-align: center;">LE COMITE DIRECTEUR</p> <p>Article 7 : Pouvoir et mission du Comité Directeur</p> <p>Le programme du championnat départemental doit être, sauf autorisation de la Ligue Régionale d'Ile de France, celui des Championnats Nationaux.</p> <p>Article 8 : Composition du Comité Directeur</p> <p>Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 6 membres au moins et de 24 au plus, dont un médecin licencié. Concernant la représentation féminine, les dispositions prévues à l'article 8 des statuts fédéraux et 5 du règlement intérieur fédéral doivent être interprétées comme un objectif à atteindre.</p> <p>Article 10 : Réunion du Comité Directeur</p> <p>Les procès-verbaux des séances du Comité Directeur Départemental et de l'assemblée Générale seront adressés, sous, quinzaine à la Ligue Régionale de l'Ile de France qui en assurera la transmission à la Fédération Française de Natation.</p> <p style="text-align: center;">MOYENS D'ACTION</p> <p>Article 16 les moyens financiers</p> <p><u>Les ressources du Comité Départemental sont :</u></p> <p>1) Les parts qui peuvent être éventuellement versées par la Ligue Régionale d'Ile de France sur le montant des licences délivrées par le département.</p> <p>Des comptes pourront être ouverts, soit au Centre de Chèque Postaux, soit dans une Banque ou un établissement de crédit du ressort du Comité Départemental. Ils auront l'intitulé suivant :</p> <p style="text-align: center;">Fédération Française de Natation Comité du Val de Marne 51, Rue du Général de Gaulle 94290 VILLENEUVE LE ROI</p>

(4) Ancien texte :	Nouveau texte :
<p>Ces comptes fonctionneront sous les signatures des personnes accréditées par le Comité Directeur Départemental. Les noms de ces personnes seront communiqués au Comité Régional et à la Fédération Française de Natation</p> <p style="text-align: center;">Article 18 : Dissolution</p> <p>Elle attribue l'actif net au Comité Régional de l'île de France de la Fédération Française de Natation, en même qu'il lui est fait retour des archive, challenge, etc... détenus par le Comité Départemental.</p> <p style="text-align: center;">PUBLICITE</p> <p style="text-align: center;">Article 19</p> <p>Les présents statuts adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 21 Avril 2017 se substituent aux statuts initiaux précédents et à leurs modifications ultérieures éventuelles. Ils seront transmis au Comité Régional, de la Fédération Française de Natation, En tout état de cause, le Président, au nom du Comité Directeur Départemental , est chargé de remplir les formalités de déclaration prévues par la loi et de déposer, contre récépissé, deux exemplaires de ces nouveaux statuts à la Sous-Préfecture du Val de Marne</p>	<p>Ces comptes fonctionneront sous les signatures des personnes accréditées par le Comité Directeur Départemental. Les noms de ces personnes seront communiqués à la Ligue Régionale de l'île de France et à la Fédération Française de Natation</p> <p style="text-align: center;">Article 18 : Dissolution</p> <p>Elle attribue l'actif net à la Ligue Régionale de l'île de France de la Fédération Française de Natation, en même qu'il lui est fait retour des archive, challenge, etc....détenus par le Comité Départemental.</p> <p style="text-align: center;">PUBLICITE</p> <p style="text-align: center;">Article 19</p> <p>Les présents statuts adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 29 Mars 2019 se substituent aux statuts initiaux précédents et à leurs modifications ultérieures éventuelles. Ils seront transmis à la Ligue Régionale, de la Fédération Française de Natation, En tout état de cause, le Président, au nom du Comité Directeur Départemental , est chargé de remplir les formalités de déclaration prévues par la loi et de déposer, contre récépissé, deux exemplaires de ces nouveaux statuts à la Préfecture du Val de Marne</p>

Les statuts ont été votés à l'unanimité

Le Changement du siège social a été voté à l'unanimité

Me M.T. HAYOTTE
Présidente

Me N. PEREZ
Secrétaire Générale



**COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION
DU VAL DE MARNE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

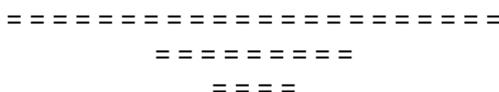
SAISON SPORTIVE 2017/2018

VENDREDI 29 Mars 2019 à 20h

***Siège de la VGA SAINT MAUR
8 Avenue du Nord
94100 SAINT MAUR***



**COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION
DU VAL DE MARNE**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE SAISON 2017/2018

Clubs présents ou représentés :

CN MAISONS ALFORT	6 Voix
CSA KREMLIN BICETRE	4 Voix
DAUPHINS DE VINCENNES	5 Voix
ES VITRY	4 Voix
NOGENT NATATION 94	6 Voix
RSC CHAMPIGNY SUR MARNE	5 Voix
SCN CHOISY LE ROI	14 Voix
U.S. CRETEIL NATATION	5 Voix
US ALFORTVILLE NATATION	5 Voix
USP FONTENAY	12 Voix
U.S. IVRY-SUR-SEINE	4 Voix
US VILLEJUIF NATATION	4 Voix
VGA SAINT MAUR	17 Voix
VILLENEUVE LE ROI AQUA CLUB	2 Voix

Après vérification de la feuille d'émargement,

Sont présents ou représentés : 14 clubs « 93 Voix »
Clubs absents : 10 « 25 Voix »
Nombre total de clubs : 24 « 118 Voix »
93 Voix sur 118, soit 78.81 %.

Le quorum étant atteint, nous déclarons ouverte cette Assemblée Générale.

Assemblée Générale Ordinaire Elective

Ordre du jour:

- 1- Accueil du Président
- 2- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 Mars 2018
- 3- Rapport moral
- 4- Rapport des commissions spécialisées
- 5- Rapport financier
- 4- Bilan Prévisionnel
- 5- Présentation des Candidats au Comité Directeur (4 postes à pourvoir)
- 6- Election des Candidats au Comité Directeur
- 7- Remise des récompenses Départementales et Régionales
- 8- Questions diverses

MOT DU PRESIDENT

Madame HAYOTTE remercie les Clubs présents ainsi que les Clubs qui ont dépanné, une fois de plus au pied-levé, le Département pour permettre d'assurer l'ensemble des compétitions.

Le CAL L'HAY LES ROSES
L'US CRETEIL
L'US VILLEJUIF
VILLIERS SPORTS JEUNESSE

Elle remercie tous les Clubs qui ont organisé des manifestations pour les 4 disciplines : le WATER POLO, la NATATION ARTISTIQUE, le PLONGEON et la NATATION COURSE.

Elle rappelle également qu'une réunion de début de saison a eu lieu pour établir le programme sportif de la Natation Course et la mise en place du calendrier des compétitions, mais que malheureusement peu ou pas de Présidents de Clubs s'y sont présentés.

Nous espérons que la saison prochaine vous y viendrez nombreux pour proposer vos piscines pour les manifestations sportives.

Mme HAYOTTE. MT
Présidente du Comité Départemental 94

RAPPORT MORAL

En fin de saison 2017-2018 notre département comptabilise 4908 licences FFN contre 5763 la saison précédente, réparties comme suit :

- 2577 licences féminines dont 1005 moins de 10 ans
- 2331 licences masculines dont 973 moins de 10 ans

Cette baisse de licences touche presque la moitié des clubs val de marnais.

Au total nous accusons une diminution de 855 licences par rapport à 2016-2017.

La VGA St Maur est devenue le seul club multidisciplinaire du Val de Marne après l'intégration de la Stella Sport St Maur.

Saluons le retour du Club de l'A A S de Fresnes

Les années se suivent et se ressemblent, toujours des problèmes de piscine, de subventions, de bénévoles en voie de disparition, de nouvelles contraintes administratives et l'usure commence à atteindre les plus motivés d'entre nous. Il est triste de constater que les commentaires soient les mêmes que la saison dernière.

Concernant la natation sportive, nous sommes toujours en manque d'officiels sur certaines compétitions, sans parler de trouver des bassins pour pratiquer

Pour certains officiels, les gradins sont si confortables qu'ils préfèrent y rester.
C'est un triste constat.

Toutefois une partie des officiels qui n'ont plus d'enfants dans le circuit sont toujours fidèles au poste presque tous les week-ends au bord du bassin. Je les en remercie chaleureusement car de nombreuses compétitions seraient annulées s'ils n'étaient pas là !

La gestion des clubs nous le savons tous n'est pas une chose aisée.

Sur notre territoire il y a 24 communes qui ont au moins une piscine, et 4 communes possèdent 1 bassin de 50m. Quatre bassins sont plutôt réservés pour la natation Artistique, le water-polo, le plongeon mais il en reste donc au moins 20 pour 48 demi-journées de compétitions de natation course ce qui mathématiquement représenterait un week-end par an pour chaque club, or ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités.

L'argument que nous opposent certaines collectivités territoriales c'est la diminution des subventions. Nos clubs ont la double peine, diminution des subventions municipales de fonctionnement d'une part et refus de nous prêter les bassins ou diminution des lignes d'eau. Nous devons résoudre une équation impossible. Que faire ? Augmenter le montant des adhésions ? Augmenter le prix des engagements comme d'autres comités ? Et tout ça en priorisant le plan citoyen du sport et l'accès gratuit à l'apprentissage de la natation.

Personne ne nous indique où trouver la baguette magique ...

Le CNDS n'échappe pas à la tendance actuelle. Les subventions CNDS sont en baisse. Là encore nous devons nous adapter et apprendre à fonctionner sans cette subvention.

Affiliés à une fédération nous devons appliquer des réformes que l'on nous impose avec toutes les difficultés que cela implique, et vos idées pour améliorer les choses seraient les bienvenues. Des règlements sont rédigés avec le souci d'une équité entre tous dans l'application des réformes fédérales. Le jeu ne consiste pas à contourner ces règles, mais à les appliquer du mieux possible. Toute règle peut être modifiée mais pour cela il faut faire des propositions qui seront étudiées et partagées au lieu de commencer par râler et réclamer. Il en est ainsi pour l'ENF, pour les règlements sportifs, pour les dates de compétitions.

Un seul club est labellisé : la VGA sports d'eau (label animation, développement).

Un grand merci à Carine LOUINEAU et Morgane ANDRE, secrétaires administratives et sportives du Comité Départemental pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Enfin un grand merci à notre Présidente, Madame HAYOTTE, toujours à l'écoute des difficultés rencontrées dans la pratique de toutes nos disciplines même si ses ennuis de santé la retiennent un peu plus loin des bassins.

Je passe la parole aux différentes commissions et je vous remercie.

**Mme Nathalie PEREZ,
Secrétaire Générale**

RAPPORT DE LA COMMISSION PLONGEON



PLONGEON

BILAN SAISON 2017 - 2018

L'alternance qui dure et perdure depuis plus de vingt ans a permis cette année et pour une nouvelle fois à la V.G.A. Saint-Maur de reprendre la première place au classement national des clubs devant son rival, le Lyon Plongeon Club.

Sur le plan régional, par contre rien de changer, la V.G.A. Saint-Maur reste le premier club de la région et toujours le seul club du département.

Avec le C.S.Val d'Oise Montmorency il participe au maintien de la deuxième place au classement des ligues régionales de la Ligue d'Île de France derrière la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les plongeurs de La V.G.A., comme les autres années sont toujours présents dans toutes les compétitions aussi bien de niveau régionales, nationales ainsi qu'au plus haut niveau, même si cette année est un peu une année de transition sur le plan international. Benjamin Auffret avec sa troisième place aux Championnats d'Europe en haut vol, à la plateforme de 10 mètres confirme sa place de leader du plongeur français. Cette année voit aussi le retour de Damien Cély qui se classe à la 15^{ème} place aux Championnats d'Europe à Edimbourg et 4 autres sociétaires de la V.G.A. participent aux compétitions internationales, Maïssam Naji, Alaïs Kalonji, Loïs Szymczak, sélectionnés grands prix FINA. Il faut aussi noter pour cette année avec regret l'arrêt de la compétition pour : Clara Della Vedova et Antoine Catel.

Il faut noter que 4 plongeurs de la V.G.A. appartiennent aux Collectifs Nationaux Élite, 2 filles: Maïssam Naji, Alaïs Kalonji et 2 garçons : Benjamin Auffret Damien Cély

Sur le plan national et régional les résultats des plongeurs du département confirment leur progression déjà entrevue la saison précédente :

8 titres aux Championnats de France hiver et été, Maïssam Naji (élite haut vol), Mélissandre Abadie (benjamine 1mètre et 3 mètres), Benjamin Auffret (haut vol). 7 médailles d'argent et 2 de bronze.

Confirmation des excellents résultats chez les plus jeunes aussi, avec une participation de 5 plongeurs de la V.G.A. dans les compétitions nationales et de très bons résultats avec le titre de Championne de France pour Mélissandre Abadie (2006), vice-championne de France pour Chiara Prévost (2006), Floriane Talbotier (2001), 3^{ème} place pour Lou Damaisin (2004) et Hanae Lambert (2000), et un total de 13 médailles dans les différentes catégories et les différentes hauteurs, 1 mètre et 3 mètres.

Sur le plan régional, une vingtaine de plongeurs et plongeurs ont représenté la V.G.A. et remportés des titres de Champion d'Île de France dans diverses catégories aussi bien à 1 mètre qu'à 3 mètres et de figurer sur tous les podiums dans les autres compétitions régionales.

Le Comité du Val de Marne reste très impliqué dans la discipline avec le renouvellement de sa participation pour le maintien du stage de début de saison depuis 2013, au centre sportif Brossolette à Saint-Maur avec préparation physique et entraînements de plongeur destiné aux plongeurs du Val de Marne en vue des différentes compétitions régionales et nationales.(Compte-rendu en annexe).

CONCLUSION:

Félicitations aux plongeurs de l'Équipe de France licenciés à la VGA qui ont su garder leurs motivations (Benjamin Auffret, Maïssam Naji, Alaïs Kalonji, Loïs Szymczak,) ou les retrouver (Damien Cély).

Félicitations également aux autres plongeurs et aux entraîneurs pour les résultats sur le plan national et régional et à encourager les plongeurs dans leurs motivations et la régularité de leur entraînement malgré les conditions difficiles liées à la discipline.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Comité départemental qui permet aux plus jeunes d'augmenter les conditions d'entraînement par le maintien du stage de début de saison qui se déroule pendant les vacances de la Toussaint.

Je remercie également les municipalités pour l'organisation des compétitions et tous les bénévoles sans qui elles ne pourraient se dérouler.

M. Clémenton

Présidente de la Commission PLONGEON

RÉSULTATS : Pour la V.G.A. St-Maur :

AUFFRET Benjamin :

- 3^{ème} Championnats d'Europe à 10 mètres
- Champion de France Messieurs à 10 mètres
- 3^{ème} aux world séries à Fuji à 10 mètres
- 3^{ème} aux world séries à Kazan

SZYMCZAK Loïs :

- Vice-champion de France Messieurs à 10 mètres
- 21^{ème} Grand Prix FINA à Rostock à 10 mètres

NAJI Maïssan :

- Championne de France juniors et Dame en Haut-vol
- 20^{ème} Grand Prix FINA à Rostock à 10 mètres
- Qualifiée pour les Championnats d'Europe
- Qualifiée pour les Championnats du Monde

CÉLY Damien :

- Vice-champion de France Messieurs à 1 mètre hiver et été
- Vice-champion de France Messieurs à 3 mètres hiver et été
- 15^{ème} aux Championnats d'Europe à 3 mètres
- 21^{ème} aux Championnats d'Europe à 1 mètre

Alaïs Kalonji:

- Médaille d'or aux Championnats Universitaires des États Unis
- 2^{ème} à Austin à 3 mètres
- 3^{ème} aux Championnats Universitaires NCAA

ABADIE Mélissandre:

- Championne de France benjamine2 à 1 mètre et 3 mètres
- Vice-championne de France benjamine1 à 1 mètre et 3 mètres
- Championne de la LIFN à 1 mètre et 3 mètres
- 5^{ème} Meeting du Luxembourg à 1 mètre

PREVOST Chiara:

- Vice-championne de France benjamine2 à 3 mètres
- Championne de la LIFN benjamine à 1 mètre
- Vice-championne de la LIFN benjamine à 1 mètre et 3 mètres
- 9^{ème} Meeting du Luxembourg à 1 mètre

DAMASIN Lou:

- 3^{ème} Championnats de France minime à 1 mètre et 3 mètres
- 4^{ème} Championnats de France minime à 1 mètre et 3 mètres
- Championne de la LIFN minime à 1 mètre et 3 mètres
- Championne de la LIFN dames à 3 mètres
- 2^{ème} Championne de la LIFN dame à 1 mètre
- 2^{ème} Meeting du Luxembourg à 1 mètre

LAMBERT Hanae:

- 3^{ème} Championnats de France cadette à 1 mètre
- Championne de LIFN cadette et dame à 1 mètre
- Vice - Championne de la LIFN dame à 3 mètres
- 2^{ème} Meeting du Luxembourg à 3 mètres
- 3^{ème} Championnats de LIFN cadette à 3 mètres

TALBOTIER Floriane:

- Vice-championne de France cadette à 3 mètres
- Championne de la LIFN cadette et dame à 1 mètre
- Championne de la LIFN cadette et dame à 3 mètres

SIMOËNS Paul-Émile :

- Vice - Champion de la LIFN messieurs à 3 mètres
- Vice - Champion de la LIFN messieurs à 1 mètre
- 4^{ème} Meeting du Luxembourg à 1 mètre

BROSSARD Tom:

- Champion de la LIFN benjamin à 1 mètre
- Champion de la LIFN benjamin à 3 mètres
- 2^{ème} Médaille du LIFN poussin à 1 mètre

Participation des plongeuses de la VGA aux compétitions de la LIFN chez les filles :
Abadie, Abdellou, Damaisin, Gautier, Oukrat, Prévost, Solovev.

Participation des plongeurs de la VGA aux compétitions de la LIFN chez les garçons :
Brossard, Simoëns.

**Stage de Plongeon du Val de Marne
Du 23 octobre au 27 octobre 2017**

Encadrement :

- Sergueï TOUROUTSEV
- Laurent FOUCHARD

Participants :

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Floriane Talbotier | - Hanae Lambert |
| - Chiara Prevost | - Lou Damaisin |
| - Méli ssandre Abadie | - Alban Socha |
| - Victoria Solovev | - Antoine Larrat |
| - Paul Émile Simoens | - Damien Guilbert |
| - Tom Brossard | |

Lieu du stage :

Piscine Pierre Brossolette
51 avenue Pierre Brossolette
94100 Saint-Maur

Horaires du stage : de 9h00 à 12h00

Durant les 5 jours :

- 9h00 à 11h00 : bassin Brossolette, entraînement spécifique plongeon
- 11h00 à 12h00 salle de gymnastique, préparation gymnique et trampoline.

Objectifs du stage :

Regrouper les plongeurs du département pour les mettre dans une dynamique d'entraînement intensif afin de préparer les différentes échéances sportives à venir au niveau régional et national.

Opérationnaliser la nécessité d'une préparation gymnique associée à une pratique spécifique du plongeon par un travail acrobatique en gymnastique.

Construire et Valider les différentes compétences du « pass compétition » pour les plus jeunes.

Sollicitez les qualités physiques des plongeurs et augmentez la charge d'entraînement.

Construire des habitudes de travail en réalisant de manière systématique et journalière les séries de plongeurs aux tremplins de 1m et de 3m.

Déroulement des entraînements :

8h50 : Accueil

Plongeon de 9h00 à 10h45 :

Travail de préparation physique générale et spécifique.

Entraînement spécifique au tremplin de 1m sur les plongeurs de bases : chandelle avant, chandelle avant groupée, chandelle avant carpé, chandelle arrière, appel en avant, entrée à l'eau départ en position debout carpé, entrée à l'eau arrière départ droit.

Individualisation des séries de plongeurs en fonction du niveau de pratique et des objectifs visés dans les programmes sportifs.

Travail de répétition sur une moyenne de 4 plongeurs de chaque avec un total de 45 à 50 plongeurs réalisé sur chaque entraînement.

Travail au tremplin de 3 mètres basé sur les différentes familles d'entrées à l'eau en avant et en arrière.

Gymnastique de 11h00 à 12h00 :

Utilisation de la salle de gymnastique équipée avec praticable, piste d'acrobatie et trampoline.

Travail spécifique de renforcement musculaire sur le gainage en appui tendu renversé.

Enchaînement acrobatique au sol combinant appui tendu renversé, roulade avant, chandelle avant et salto avant.

Travail au trampoline sur les différentes figures de bases. Chandelle, assis, dos, ventre.

Réalisation des «éducatifs » pour les plongeurs de base : groupé arrière, groupé renversé, groupé retourné.

Pour les meilleurs, travail en rotation transversale complète avant, arrière, renversé, retourné et en rotation longitudinale en avant.

Bilan du stage :

D'un point de vue quantitatif, la participation des plongeurs à la totalité du stage a permis de réaliser un nombre important de plongeurs et de stabiliser le travail entrepris sur le développement des qualités physiques.

Ce stage reste un évènement majeur en début de saison pour la préparation des plongeurs et permet de les engager dans une dynamique de travail nécessaire à leur progression.

Laurent Fouchard

RAPPORT DE LA COMMISSION WATER POLO

Résultats de la Saison

INTERDEPARTEMENTAUX

. Tournoi du 17/12/2017

Classement Val-de-Marne : 2/5 (1er le Val d'Oise)

CHALLENGE PATAUT & GUINOT

. Déroulé en deux tournois, à Choisy (22/10) puis à St Maur (21/01) Classement final : VGA 3/6 et SNCR 4/6
Vainqueur : Noisy.

CHOISY LE ROI

. Féminines : L'équipe évolue en Championnat de France Elite Féminine. Classement : 6/8

. Masculines : Equipe Première (Nationale 1) Classement : 12/12

Equipe 2 (1ère Division Régionale) Classement : 1/7

U17 (Excellence) Classement : 11/12

U17 (Chpt France HonneurIDF) Classement : 6/6

U15 (Excellence) Classement : 3/5

U15 (Tournoi Pré-Nat du 5/05 à Thionville) Classement : 2/4

U13 (Excellence) Classement : 3/4

U11 (Excellence) Classement : 1/4

U11 (Promotionnel) Classement : 1/9

VGA ST MAUR

Equipe Première (Nationale 3) Classement : 6/10

Equipe 2 (2ième Division Régionale) Classement : 4/8

U17 (Excellence) Classement : 9/12

U17 (Chpt France HonneurIDF) Classement : 5/6

U15 (Honneur) Classement : 5/9

U15 (Tournoi Pré-Nat du 5/05 à Thionville) Classement : 4/4

U13 (Honneur) Classement : Pas de classement.

Bernard BISMUTH
Président de la Commission Water-Polo

RAPPORT DE LA COMMISSION DE NATATION ARTISTIQUE

La commission Natation Synchronisée, nom encore portée lors de la saison 2017-2018, a maintenu son cap.

4 Sessions de synchronat découverte ont été organisées au sein du département où 90 nageuses environ ont pu terminer le synchronat ou le commencer.

Fixer un calendrier départemental devient plus qu'un casse-tête, en effet le calendrier régional et fédéral laisse très peu de place. Les juges étant des denrées rares et ne pouvant être au four et au moulin quelques sessions ont dû être organisés le soir en semaine.

La compétition Départementale à enfin vu le jour sous le nom du « Challenge Chantal Darquié ». Pourquoi ce nom ? Chantal DARQUIE nous a quitté le 21 mars 2016, elle est à l'origine de la Natation Synchronisée dans le département au sein de la VGA Saint Maur, elle était officielle A Juge international et membre de la commission fédérale de la Natation Synchronisée. Nous lui avons toujours voué une grande admiration. Elle incarnait naturellement la droiture, la sincérité, la franchise. Il aurait été injuste de ne pas penser à notre Chantal et ainsi de lui rendre hommage.

Deux juges internationaux se sont déplacés pour l'occasion ainsi que ses deux filles.

Le Challenge a regroupé 75 filles du département et a été apprécié de tous. Il a été aussi l'occasion pour les parents de juger et ainsi d'éprouver la difficulté de ce rôle.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin pour notre discipline. Merci encore une fois aux membres du comité Directeur et à notre présidente.

PONTAULT Karine
Présidente de la Commission Natation ARTISTIQUE

RAPPORT DE LA COMMISSION E.N.F.

Le concept de l'ENF reste un concept encore abstrait pour pas mal de club Val de Marnais. Beaucoup ne comprennent pas l'importance du passage des tests voire l'obligation.

La commission a tenté de réunir les clubs afin d'échanger sur l'organisation et l'intérêt du passage des tests seule 3 clubs avait répondu présent et la réunion n'a malheureusement pas eu lieu (tempête de neige oblige).

L'organisation des tests fut compliquée pour les membres de la commission. En effet les trois personnes de la commission ont dû les semaines précédant chaque vacance scolaire, participer au marathon de piscines afin de satisfaire les demandes d'organisation de test de pass'sport de l'eau.

Il paraît qu'avant de changer les choses il faut en éprouver les limites, cette saison a permis de le faire. Outre le fait que la course dans les piscines était ingérable nous n'étions pas dans le cadre règlementaire. En effet le règlement prévoit qu'au moins deux clubs différents soient présents.

Ceci expliquant cela le changement d'organisation à été établi au début de la saison 2019.

Malgré tout voici quelques chiffres :

- 71 sessions de sauv'nages
 - ✓ 691 sauv'nage validations
 - ✓ 70 échecs
- 30 sessions de pass'sport de l'eau dont 13 sessions en FFN
 - ✓ 300 validations de pass'sport
 - ✓ 107 échecs

La commission a comme volonté de développer l'ENF au sein du département mais seule c'est impossible. Nous sommes à l'écoute des clubs et de toutes suggestions.

Karine PONTAULT
Présidente de la Commission ENF

RAPPORT DE LA COMMISSION DE NATATION COURSE

Le Comité Départemental a établi son programme pour que celui-ci permette à tous de participer à des compétitions car seuls les championnats départementaux avaient une grille de temps.

Comme chaque année nous constatons une méconnaissance du programme y compris du programme départemental, ce qui a conduit à des erreurs lors de la sélection en finale chez les AVENIRS/JEUNES.

Cette saison nous avons aménagé le programme de la finale départementale avenir/jeunes pour cause de manque de nageurs.

Nous sommes toujours en demande de bassins et c'est souvent au tout dernier moment que nous les obtenons, ceci est préjudiciable pour tous : pour les engagements, pour les nageurs, et pour l'organisation !

Malheureusement, et ce du fait du manque de prêt de bassins sur le Département, 1 compétition a dû être annulée cette saison et 2 autres n'ont eu lieu que sur une journée au lieu des deux prévues initialement (on a dû procéder à une refonte du programme en urgence afin de ne pas pénaliser un maximum de nageurs)

Nous désirons soulever quelques points que vous seuls, présidents de club, pouvez transmettre aux entraîneurs et aux parents des nageurs :

- Le programme de la compétition est envoyé dès que celle-ci est montée. Votre correspondant « natation course » doit le transmettre à l'entraîneur présent le jour de la rencontre : plus aucun programme n'est distribué à la Table.
- La plage de départ n'est pas un lieu de circulation, seuls les officiels, les nageurs au départ et ceux qui sortent du bassin peuvent y être. De même à la chambre d'appel il ne doit y avoir que les nageurs appelés. Les entraîneurs (et ce quel que soit l'âge des nageurs) et surtout les parents ne sont pas admis.
- Sur le bord du bassin, seuls les nageurs, les entraîneurs, les officiels titulaires pour la compétition en cours ou ceux en formation et les élus du Comité Directeur peuvent circuler. Les parents licenciés ou non, les petits frères ou sœurs, les officiels qui n'officent pas lors de cette rencontre doivent rester sur les gradins.
- Si un club n'a pas d'entraîneur pour encadrer ses nageurs, ceux-ci doivent obligatoirement être confiés à un entraîneur d'un autre club et non pas à un parent ou à un dirigeant qui ne possède pas les connaissances sur les règles de sécurité. En cas d'accident c'est la responsabilité du président du club du nageur qui est engagée et non pas celle du Comité ou du club qui nous reçoit. Pour pallier à ce point une feuille d'émargement des clubs sera mise en place dès la rentrée 2018.

Ces règles à respecter semblent fastidieuses mais permettent un bon fonctionnement des compétitions. Pour ce qui concerne enfin les résultats, je vous laisse consulter le site du CD qui reprend l'intégralité de ceux-ci sur la saison.

Un petit rappel : il est formellement interdit de faire venir des photographes professionnels lors des manifestations du CD 94 Natation, les parents des nageurs des Clubs présents n'ayant pas donné par écrit l'autorisation concernant le respect du droit à l'image.

Plusieurs nageurs du Département se sont qualifiés à différents niveaux :

- Départemental pour les Finales AVENIRS/JEUNES et les Championnats du Val de Marne,
- Régional pour la Finale Interrégional du LUCIENS ZINS
- National

Une sélection Junior/Seniors s'est déplacée sur le Meeting de Caen les 30/06 et 1^{er} juillet encadrée par Sébastien MARTINOT (RSCC), Bilel AYOUAZ (ESV) et Clément BECQ (Cal) pour les entraîneurs. Ainsi que Nathalie PEREZ (Secrétaire Générale) et Jean-Pierre Grassien (Vice-Président du CD94), encore un grand merci à eux.

Nous avons également pu organiser une journée qualificative en bassin de 50m à Villejuif. Cette compétition a permis aux différentes catégories de pouvoir nager sur un bassin de 50m : merci au club de Villejuif pour avoir eu le prêt de la structure sur deux jours.

Merci à tous ceux qui s'investissent pour que les nageurs de tous niveaux puissent participer à un maximum de rencontres. Merci à Carine et Morgane pour leur aide et leur investissement sur l'organisation générale des compétitions et de la logistique. Merci également à la commission des officiels et aux officiels qui œuvrent pour le bon déroulement des compétitions.

Franck CHABOUD
Président de la Commission Natation Course

RAPPORT DE LA COMMISSION DES OFFICIELS DE NATATION COURSE

1) FORMATIONS DES OFFICIELS

Passage d'examens théorique.

Au cours de la saison 2017-2018, trois sessions théoriques ont été organisées :

- 1 - le 29 novembre 2017 à Villejuif et le 06 décembre 2017 à Vitry avec 8 candidats officiels B.
- 2 - les 02 et 09 décembre 2017 à Créteil avec 18 candidats officiels B et 2 officiels A.
- 3 - les 16 mai et 23 mai 2018 à Créteil avec 7 candidats officiels B.

Au total 35 officiels ont passés l'examen théorique.

Passage de l'examen pratique.

Sur ces 35 officiels il reste en examen pratique :

- 3 officiels B qui sont en cours de passage.
- 12 officiels B qui n'ont fait aucune pratique.
- 18 officiels B et 2 officiels A qui ont terminé totalement leurs formations.

La liste des personnes ayant terminé leur formation pratique au cours de l'année 2017 - 2018 est jointe à ce rapport en **annexe N°1**.

Le Comité Départemental offre un polo aux officiels B et une chemise aux officiels A ayant terminé leur formation pratique.

Pour cette dotation, ce sont les présidents de clubs qui doivent en faire la demande au CD94, de même pour les renouvellements d'équipements.

L'assiduité aux compétitions est étudiée avant la fourniture de tout nouvel équipement. Au cours de cette année 2017/2018, 32 polos ou chemises ont été offerts.

Différence entre une formation est un recyclage.

Une formation d'officiel est le passage d'un examen, un recyclage est une réunion avec les officiels licenciés dans leur club.

Le recyclage a lieu tous les deux ans ou dès qu'il y a un changement de règlement FINA.

Une étude sera faite afin faciliter le recyclage dans les clubs.

2) OFFICIELS DANS LES CLUBS.

Constat sur les officiels.

Les candidats à la formation d'officiels A sont trop peu nombreux.

Seuls 9 clubs sur 18 ont au moins minimum 1 officiel A.

La liste du nombre d'officiels par club est jointe à ce rapport en **annexe N°2**.

Je vous rappelle le nombre d'officiels requis pour ne pas être en défaut d'officiel lors des compétitions départementales est de :

- 1 officiel de 1 à 9 nageurs.
- 2 officiels de 10 à 19 nageurs.
- 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
- 1 officiel par équipe pour les compétitions par équipe.

Pour les compétitions régionales, la présence d'1 officiel et 1 seul n'est requise qu'à partir de 5 nageurs et plus.

Pour information en saison 2017/2018 le CD 94 a été nommé :
1 fois en tant que 2^{ème} jury.

Le CD a été désigné 2 fois starter et 1 fois Juge Arbitre en jury de tête aux compétitions LIFN.

3) Les compétitions 2017/2018.

Constat sur les disqualifications.

Durant cette année, nous avons pu constater une hausse de disqualification. Cette hausse est due au niveau d'un défaut de nage et à l'exécution des virages.

Pour exemple lors de la finale Avenirs et Jeunes nous avons eu au total 18 disqualifications. 9 pour la finale des Avenirs et 9 pour la finale des Jeunes.

Pourtant tout au long de l'année, amicalement, nous avons expliqué aux nageurs, nageuses et même aux entraîneurs le motif de la disqualification et je tiens à rappeler qu'un officiel est présent que pour juger.

Amélioration sur le bon déroulement des compétitions.

J'attire l'attention aux responsables de club, que nous avons mis en place en fin de saison 2017/2018 une feuille d'émargement de responsabilité des nageurs pour chaque compétition.

Cette feuille nous permet d'avoir un référant en cas accident, en cas de réclamation et autre problème qui pourraient venir sur les bords de bassin.

Je vous rappelle, qu'aucune personne autre que :

Le jury, les responsables des nageurs, nageurs et nageuses et le personnel de piscine ne seront acceptés sur le bord du bassin.

Pour l'image de notre sport, il est nécessaire d'avoir le respect de chacun quel qu'il soit.

Pour finir, je tiens à remercier tous les officiels, la natation synchronisée, le plongeon, le Water-polo et natation course qui sont présents sur le bord des bassins tout au long de l'année. Sans eux aucune compétition n'aurait lieu.

Je vous remercie de votre attention.

Avez-vous des Questions :

Jean-Marc ANDRE
Président de la Commission
des Officiels de Natation Course

ANNEXE 1

Ont réussi et terminé leur formation d'Officiel B et A

Nom	Prenom	Club	Titre	NB réunion	Observation
RHAZAL	MOSTAFA	USVN	B	15	EXAMEN DE B OK
LE CALLONEC	SOPHIE	ESV	B	10	EXAMEN DE B OK
MAC ELHONE	BRIAN	VSJ	B	7	EXAMEN DE B OK
DUARTE NEVES	PEDRO	CAL	B	5	EXAMEN DE B OK
PERRIN	KARINE	USVN	B	5	EXAMEN DE B OK
LASNIER	CHANTAL	NN94	B	4	EXAMEN DE B OK
SERRA	SYLVIE	CNMA	B	4	EXAMEN DE B OK
BREZIA	HELENE	RSCC	B	3	EXAMEN DE B OK
JAZON	LUDOVIC	USA	B	3	EXAMEN DE B OK
NAKATANI	NATHALIE	CAL	B	3	EXAMEN DE B OK
TELLO	MARC ANTOINE	CNMA	B	3	EXAMEN DE B OK
BEAU	NICOLAS	ESV	B	2	EXAMEN DE B OK
BISI	CARINE	USI	B	2	EXAMEN DE B OK
ROYER	LAURENT	ST MANDEE	B	2	EXAMEN DE B OK
TALANDIERS	FREDERIC	VSJ	B	2	EXAMEN DE B OK
DEMARIGNY	SEBASTIEN	ESS	B	1	EXAMEN DE B OK
HUNAUT	PIERRE	USI	B	1	EXAMEN DE B OK
LE BAS	PHILIPPE	ESS	B	1	EXAMEN DE B OK
LINN	ALEXENDER	CAL	B	1	EXAMEN DE B OK
MOUREDDINE	HAMOU	CAL	B	1	EXAMEN DE B OK
ALLIONE	PASCAL	NN94	B		EXAMEN DE B OK
JAGOURY	MARIE LAURE	ESS	B		EXAMEN DE B OK
LEVALLOIS	GILLES	ST MANDEE	B		EXAMEN DE B OK
REAL	JEAN-FRANCOIS	CAL	B		EXAMEN DE B OK
SAINT MARC	VALERIE	ESS	B		EXAMEN DE B OK
TONNAIRE	MAXIME	USVN	B		EXAMEN DE B OK
HELLER	JEROME	CNMA	A	26	EXAMEN DE A OK
TONNAIRE	THIERRY	USVN	A	15	EXAMEN DE A OK

ANNEXE 2

Nombre présence d'offiels par club 2017-2018			
CLUB	OFFICIELS A	OFFICIELS B	TOTAL
CAL	4	23	27
RSCC	1	21	22
CNMA	3	14	17
USVN	1	10	11
ESV	1	9	10
USA	4	4	8
NN94	0	7	7
USCN	1	6	7
VSJ	0	7	7
ESS	0	6	6
VAC	2	4	6
CSAKB	0	5	5
USI	0	5	5
VGA	1	4	5
SAINT MANDEE	0	3	3
CNC	0	1	1
TNT	0	0	0
US Fontenay	0	0	0

RAPPORT DE LA COMMISSION DES MAITRES

La saison 2017/2018 s'est déroulée, comme les saisons passées, par une seule Compétition sur le plan Départemental En effet, seul le Championnat OPEN des Maîtres était proposé. Cette compétition s'est déroulée à CACHAN les 13 et 14 Janvier 2018

Seuls 24 Clubs étaient présents (contre 30 la saison passée), dont 22 clubs d'Ile de France (25 la saison dernière) et 13 Clubs Valdemarnais (contre 10 l'an dernier). 2 Clubs Extérieurs d'Ile de France se sont déplacés.

Cette compétition se passe toujours dans une bonne ambiance avec de belles performances. La galette et le cidre apporte une touche festive à ce championnat. Tous les résultats sont en ligne sur le site du CD.

Il faut quand même souligner que la participation est un peu en baisse au fil des saisons :
Comment faire pour redynamiser les compétitions MAITRES sur le VAL DE MARNE ?

On a pu retrouver les Clubs Val De Marnais tant sur le plan Régional, que National ou encore International.

Calendrier de la saison sportive : 2017-2018

Du Samedi 27 au Dimanche 28 Janvier 2018

Ses Championnats de France interclubs, à Tours (Indre-et-Loire) : 1 seul club valdemarnais présent sur les IC MAITRES

ES VITRY

2. BELOTTI Grégory (1980/38 ans) FRA [111727]

1er 200 4 Nages Mixtes / Séries : C3 : 35 - 39 ans 02:22.64 995 pts

3. CALECKI Cedric (1977/41 ans) FRA [201524]

1er 50 Nage Libre Mixtes / Séries : C4 : 40 - 44 ans 00:27.16 1009 pts

5. DOUMA Yann (1992/26 ans) FRA [578517]

3e 50 Brasse Mixtes / Séries : C1 : 25 - 29 ans 00:31.87 1048 pts

6. HELIAS Johan (1976/42 ans) FRA [56622]

2e 50 Dos Mixtes / Séries : C4 : 40 - 44 ans 00:30.84 1028 pts

7. MARAIS Jacky (1960/58 ans) FRA [308621]

3e 100 Dos Mixtes / Séries : C7 : 55 - 59 ans 01:17.54 954 pts

8. RECORBET Patrice (1972/46 ans) FRA [1930755]

1er 400 Nage Libre Mixtes / Séries : C5 : 45 - 49 ans 04:22.65 1126 pts

10. TREMAUDAN Samuel (1984/34 ans) FRA [109835]

3e 100 Nage Libre Mixtes / Séries : C2 : 30 - 34 ans 01:00.52 925 pts

Du Jeudi 22 au Dimanche 25 Mars 2018

24es Championnats de France en bassin de 25 m, à Angers (Maine-et-Loire) :

A.A.S DE FRESNES

CA L'HAY-LES-ROSES

CN CACHAN

ES VITRY

1. BELOTTI Grégory (1980/38 ans) FRA [111727]

3e 100 Papillon Messieurs / Séries : C3 : 35 - 39 ans 01:02.02 +0.74 1057 pts

3e 200 Papillon Messieurs / Séries : C3 : 35 - 39 ans 02:23.11 +0.78 976 pts

7. RECORBET Patrice (1972/46 ans) FRA [1930755]

3e	200 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	02:00.97	+0.74	1181 pts
1er	400 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	04:15.71	+0.81	1181 pts
1er	1500 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	17:01.01	+0.32	1161 pts

ES SUCY-EN-BRIE**2. SANDERINK Arnaud (1993/25 ans) FRA [578284]**

2e	50 Brasse Messieurs / Séries : C1 : 25 - 29 ans	00:30.92	+0.74	1097 pts
----	---	----------	-------	----------

SCN CHOISY-LE-ROI**US ALFORTVILLE NATATION****1. CAUCHARD Floriane (1983/35 ans) FRA [86397]**

2e	800 Nage Libre Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	10:21.63	+1.06	967 pts
----	--	----------	-------	---------

5. MARY Virginie (1963/55 ans) FRA [1167715]

3e	100 Dos Dames / Séries : C7 : 55 - 59 ans	01:34.25	+0.79	818 pts
----	---	----------	-------	---------

6. STEPHAN Rachel (1981/37 ans) FRA [54405]

2e	50 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	00:35.14	+0.69	1144 pts
3e	100 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	01:17.90	+0.69	1117 pts
2e	200 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	02:50.42	+0.69	1070 pts

VGA ST-MAUR**2. LEPROUT Regine (1948/70 ans) FRA [60861]**

2e	50 Papillon Dames / Séries : C10 : 70 - 74 ans	01:03.86	+1.08	468 pts
----	--	----------	-------	---------

VILLIERS SPORTS JEUNESSE

Du Jeudi 28 Juin au Dimanche 1er Juillet 2018

31es Championnats de France en bassin de 50 m, à Pierrelatte (Drôme)**A.A.S DE FRESNES****2. LAURENT Sandra (1981/37 ans) FRA [1403750]**

3e	50 Dos Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	00:37.06		872 pts
2e	50 Papillon Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	00:33.86		913 pts

CSA KREMLIN-BICETRE**1. MOH KLAREN Julia (1960/58 ans) NED [922540]**

2e	100 Dos Dames / Séries : C7 : 55 - 59 ans	01:30.06		900 pts
2e	200 Dos Dames / Séries : C7 : 55 - 59 ans	03:16.19		859 pts

ES VITRY**5. HELIAS Johan (1976/42 ans) FRA [56622]**

3e	50 Dos Messieurs / Séries : C4 : 40 - 44 ans	00:31.94		970 pts
----	--	----------	--	---------

7. RECORBET Patrice (1972/46 ans) FRA [1930755]

2e	200 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	02:07.84		1072 pts
1er	400 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	04:28.67		1079 pts
1er	800 Nage Libre Messieurs / Séries : C5 : 45 - 49 ans	09:17.03		1091 pts

SCN CHOISY-LE-ROI**1. CORMARY Jean-Loup (1952/66 ans) FRA [1907891]**

1er	200 Brasse Messieurs / Séries : C9 : 65 - 69 ans	03:29.30		913 pts
-----	--	----------	--	---------

2. DARIN Bernard (1938/80 ans) FRA [662438]

3e	50 Dos Messieurs / Séries : C12 : 80 - 84 ans	00:55.55		821 pts
2e	100 Dos Messieurs / Séries : C12 : 80 - 84 ans	02:00.48		865 pts
1er	50 Papillon Messieurs / Séries : C12 : 80 - 84 ans	00:52.43		894 pts

US ALFORTVILLE NATATION

1. STEPHAN Rachel (1981/37 ans) FRA [54405]

1ère	50 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	00:36.02	1098 pts
2e	100 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	01:21.30	1041 pts
3e	200 Brasse Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	02:59.80	968 pts
7e	50 Papillon Dames / Séries : C3 : 35 - 39 ans	00:35.27	837 pts

VGA ST-MAUR

Du Dimanche 2 au Vendredi 7 Septembre 2018

16es Championnats d'Europe des maîtres (natation course), à Kranj (Slovénie)

CN CACHAN

VGA ST-MAUR

Je vous rappelle que tous ces résultats sont en ligne sur le site du CD.

En conclusion, je remercie la Municipalité et le club de Cachan pour le prêt de leur piscine et je remercie également les officiels qui ont fait le déplacement pour cette compétition.

Je vous remercie de votre attention,

Frédéric LOUINEAU
Président de la Commission des Maîtres

RAPPORT DE LA TRESORIERE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017/2018

**COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION 94
38/40 rue Saint Simon
94000 CRETEIL**

RAPPORT DU TRESORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017/2018 (Période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018)

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats financiers de notre association au cours de l'exercice 2017/2018.

Le total des charges de l'exercice s'élève à 233 969.22 € contre 205 296.58 € pour l'exercice précédent le total des produits s'élève à 199 287.96€ contre 200 536.07 € pour l'exercice précédent.

Le résultat négatif au 30 septembre 2018 dégagé est de – 34 681.26 € contre – 4 760.51 € au 30 septembre 2017.

La variation des postes de charges est de 28 672.64 €.

La variation des postes de produits est de – 1248.11 €.

Pour l'année 2018/2019, le nombre de licences devrait diminuer.

Nous vous proposons l'affectation du résultat négatif soit 34 681.26 € au compte de report à nouveau.

**Chantal ONIDI
Trésorière**

NOTE DE L'EXPERT COMPTABLE



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**Association CDN 94
51 rue du Général de Gaulle**

94290 VILLENEUVE LE ROI

Bilan arrêté au 30/09/2018

Société A Responsabilité Limitée au capital de 80 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Paris sous le n°E3655

Siège social : 27 rue Alfred Nobel - 77420 Champs sur Marne - Tél : 33(0)1 60 06 84 30 - Fax : 33(0)1 60 06 72 04 - E-mail : contact@cab-peron.com

RCS MEAUX B 316 469 774 - Siret 316 469 774 00087 - APE 6920Z - TVA Intra-communautaire FR 09316469774

Dossier N° 100907 en Euros

Membre de Sigma Audit International et du groupement IGAL

Association CDN 94

51 rue du Général de Gaulle

94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- Détail bilan

- Détail Compte de résultat

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30

Document N° 100307 en Euros.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 271.83	2 158.87	112.96	5.23
21830000 MAT DE BUREAU ET INFORMAT	9 282.37	8 907.71	374.66	4.21
21840000 MOBILIER	3 695.00	3 695.00		
28183000 AMORTIS MAT BUR ET INFORM	8 041.41	8 907.71	866.30	9.73
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	2 664.13	1 536.13	1 128.00	73.43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 271.83	2 158.87	112.96	5.23
AUTRES CREANCES	3 125.00	3 915.50	790.50	20.19
46875000 PRODUITS A ENCAISSER	3 125.00	3 915.50	790.50	20.19
DISPONIBILITES	49 363.50	79 183.38	29 819.88	37.66
51210000 C LYONNAIS CPTÉ 6983 V	8 072.23	10 905.57	2 833.34	25.96
51220000 C. LYONNAIS CPTÉ 211220L	6 117.77	3 564.59	2 553.18	71.63
51230000 CREDIT LYONNAIS LIVRET A	35 173.50	64 713.22	29 539.72	45.65
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 488.50	83 098.88	30 610.38	36.84
TOTAL GENERAL	54 760.33	85 257.75	30 497.42	35.77

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPORT A NOUVEAU	67 783.31	72 543.82	4 760.51-	6.56-
11000000 REPORT A NOUVEAU	67 783.31	72 543.82	4 760.51-	6.56-
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	34 681.26-	4 760.51-	29 920.75-	628.52-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	33 102.05	67 783.31	34 681.26-	51.16-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 789.28	6 355.44	3 433.84	54.03
42100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	2 058.12	1 855.11	203.01	10.94
42820000 PROVISION CONGES PAYES	3 767.55	489.77	3 277.78	669.25
43100000 URSSAF	1 210.83	2 845.52	1 634.69-	57.45-
43730000 NOVALIS	822.78	535.68	287.10	53.60
43731000 AG2R	252.30	47.58	204.72	430.26
43820000 PROV. CH. S/ CONGES PAYES	1 677.70	179.78	1 497.92	833.20
44400000 IMPOTS SOCIETE		402.00	402.00-	100.00-
AUTRES DETTES	11 869.00	11 119.00	750.00	6.75
46860000 CHARGES A PAYER	11 869.00	11 119.00	750.00	6.75
TOTAL DETTES	21 658.28	17 474.44	4 183.84	23.94
TOTAL GENERAL	54 760.33	85 257.75	30 497.42-	35.77-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	28 609.30	14 575.90	14 033.40	96.28
70620000 COMPETITION CONFONDUE	28 609.30	14 575.90	14 033.40	96.28
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 382.00	9 000.00	14 382.00	159.80
74010000 SUBVENTION CNDS	6 882.00	2 000.00	4 882.00	244.10
74030000 SUBVENTION CONSEIL GAL	6 500.00	7 000.00	500.00	7.14
74031000 SUBV CHALLENGE DU PRESID.	10 000.00		10 000.00	
COTISATIONS	146 289.00	176 564.60	30 275.60	17.15
75600000 LICENCES	146 289.00	173 040.60	26 751.60	18.46
75610000 RETROCESSION INFORM. FFN		3 524.00	3 524.00	100.00
AUTRES PRODUITS	8.25	6.79	1.46	21.50
75800000 PRODUITS DIV GESTION COUR	8.25	6.79	1.46	21.50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	198 289.55	200 147.29	1 858.74	0.93
ACHATS DE MARCHANDISES	16 449.47	5 374.46	11 075.01	206.07
60710000 COUPES MEDAIL RECOMPENSES	2 607.60	5 374.46	2 766.86	51.48
60711000 ACHATS VETEMENTS	2 555.70		2 555.70	
60720000 ACHATS MATERIEL SPORTIF	1 286.88		1 286.88	
60721000 MAT. SPORTIF CHALL PDT	9 999.29		9 999.29	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	40 946.09	27 392.97	13 553.12	49.48
60640000 FOURNIT DE BUREAU	1 744.20	2 429.10	684.90	28.20
61400000 CHARGES	654.00		654.00	
61560000 MAINTENANCE		132.00	132.00	100.00
61600000 ASSURANCE	307.85	393.26	85.41	21.72
61810000 DOCUMENTATION		1 598.20	1 598.20	100.00
62260000 HONORAIRES	3 312.00	3 072.00	240.00	7.81
62340000 RECOMPENSES	11 096.00	9 706.00	1 390.00	14.32
62350000 FLEURS / CADEAUX	166.02		166.02	
62562000 DEPLACEMENTS SALARIES	1 761.22	963.96	797.26	82.71
62563000 DEPLACEMENT MANIFESTATION	8 466.70		8 466.70	
62564000 DEPLACEMENTS BENEVOLES	3 649.33	1 473.24	2 176.09	147.71
62570000 GOUTER	2 355.89	704.25	1 651.64	234.52
62571000 REUNION	945.92	1 319.96	374.04	28.34
62571500 ASSEMBLEE GENERALE	3 499.94	3 368.59	131.35	3.90
62574000 REPAS FORMATION	95.10		95.10	
62600000 TIMBRES POSTES	502.15	63.00	439.15	697.06
62610000 TELECOM	1 285.37	1 637.93	352.56	21.52
62700000 SERVICES BANCAIRES	244.40	215.48	28.92	13.42
62810000 COTISATIONS	860.00	316.00	544.00	172.15
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	349.00	349.00		
63330000 FORMATION CONTINUE	349.00	349.00		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	35 257.73	17 727.53	17 530.20	98.69
64110000 REMUNERATIONS	31 979.95	18 906.71	13 073.24	69.15
64120000 PROV CONGES PAYES	3 277.78	1 179.18	4 456.96	377.97
CHARGES SOCIALES	13 013.42	6 098.27	6 915.15	113.40
64510000 URSSAF	7 944.66	4 153.07	3 791.79	91.30
64530000 RETRAITE	1 870.69	1 105.96	764.73	69.15
64531000 AG2R PREVOYANCE	102.36	60.53	41.83	69.11

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
64540000 POLE EMPLOI	1 343.19	794.84	548.35	68.99
64580000 PROV CHARGES SUR CONGES PAYES	1 497.92	203.33	1 701.25	896.69
64750000 VISITE MEDICALE	254.40	187.20	67.20	35.90
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 686.01	1 128.00	558.01	49.47
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOB	1 686.01	1 128.00	558.01	49.47
AUTRES CHARGES	125 879.00	147 226.35	21 347.35	14.50
65600000 LICENCES FFN	125 201.00	106 181.25	19 019.75	17.91
65610000 LICENCES CIF	678.00	40 827.90	40 827.90	100.00
65611000 TRANSFERTS FFN	678.00	217.20	460.80	212.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	233 580.72	205 296.58	28 284.14	13.78
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 292.17	5 149.29	30 142.88	585.38
PRODUITS DES AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	477.41	388.78	88.63	22.80
76200000 PRODUITS FINANCIERS	477.41	388.78	88.63	22.80
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	477.41	388.78	88.63	22.80
RESULTAT FINANCIER	477.41	388.78	88.63	22.80
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	34 814.76	4 760.51	30 054.25	631.32
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	522.00		522.00	
77200000 PRODUITS SUR EXERC ANTER	522.00		522.00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	522.00		522.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	388.50		388.50	
67200000 CHARGES /EXERC ANTERIEUR	388.50		388.50	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	388.50		388.50	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	133.50		133.50	
TOTAL PRODUITS	199 287.96	200 536.07	1 248.11	0.62
TOTAL DES CHARGES	233 969.22	205 296.58	28 672.64	13.97
SOLDE INTERMEDIAIRE	34 681.26	4 760.51	29 920.75	628.52
EXCEDENTS OU DEFICITS	34 681.26	4 760.51	29 920.75	628.52

PREVISIONNEL

CD 94

CD 94

PREVISIONNEL						
		Prévisionnel 2017/2018	Réalisé 2017/2018	%réel/prévi	Prévi 2018/2019	
PRODUITS D'EXPLOITATION						
7062000	Compétition confondue	14 000.00	28 609.30	204%	25 000.00	25 000.00
	Abonnements	0.00				
	Engagements et divers	14 000.00				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
74010000	Subventions CNDS	2 000.00	6 882.00	344%		
74030000	* Subventions Conseil Régional	7 000.00	6 500.00	93%	6 500.00	
74031000	* Subv Challenge du Président Conseil Dép.	10 000.00	10 000.00	100%	0.00	
COTISATIONS						
75600000	Licences	165 000.00	146 289.00	89%	25 000.00	
756100000	Retrocession Inform. FFN	3 100.00		0%		
AUTRES PRODUITS						
75800000	Produits divers de gestion courante	50.00	8.25		50.00	
76200000	Produits financiers	200.00	477.41		450.00	
77200000	Produits sur exercices antérieurs		522.00			
TOTAL DES PRODUITS		201 350.00	199 287.96	99%	56 500.00	
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES						
60710000	* Coupes médailles	2 900.00	2 607.60	90%	2 500.00	
60711000	* Vêtements	0.00	2 555.70		1 000.00	
60720000	* Matériels sportifs	0.00	1 286.88		200.00	
607210000	* Matériels sportifs Challenge du Président	10 000.00	9 999.29	100%		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
60640000	* Fournitures de bureau	2 400.00	1 744.20	73%	2 500.00	
61400000	Charges		654.00		0.00	
61560000	Maintenance	140.00		0%	200.00	
61600000	* Assurance	400.00	307.85	77%	500.00	
61810000	* Documentation	900.00	0.00	0%		
62260000	* Honoraires	3 250.00	3 312.00	102%	3 400.00	
62340000	* Récompenses	6 100.00	11 096.00	182%	6 500.00	
	* Récompenses clubs	2 100.00	0.00	0%	3 000.00	
62350000	* Fleurs / cadeaux		0.00	166.02		
62562000	* Déplacements salariés	1 000.00	1 761.22	176%	1 800.00	
62530000	* Déplacements manifestations		8 466.70		3 500.00	
62564000	* Déplacements bénévoles	1 100.00	3 649.33	332%	3 500.00	
	Frais d'accompagnement	700.00		0%		
62570000	* Gouter	700.00	2 355.89	337%	500.00	
62571000	* Réunion	1 200.00	945.92	79%	1 200.00	
62571500	* Assemblée Générale	2 800.00	3 499.94	125%	3 500.00	
62574000	* Repas formation		95.10			
62600000	* Timbres postes	150.00	502.15	335%	200.00	
62610000	* Télécom - Internet	1 600.00	1 285.37	80%	1 500.00	
62700000	* Services bancaires	250.00	244.40	98%	300.00	
62810000	* Cotisations	350.00	860.00	246%	850.00	
IMPOTS ET TAXES						
	* Formation continue	200.00	349.00	175%		
SALAIRES ET TRAITEMENTS						
64110000	* Rémunérations	21 000.00	31 979.95	152%	32 000.00	
64120000	* Provisions Congés Payés	250.00	3 277.78	1311%	3 200.00	
CHARGES SOCIALES						
	* URSSAF	1 200.00	7 944.86	662%	8 000.00	
	* Retraite	1 300.00	1 870.69	144%	1 900.00	
	* AG2R Prévoyance	100.00	102.36	102%	120.00	
	* Pole Emploi	900.00	1 343.19	149%	1 350.00	
	* Provision Charges sur CP	150.00	1 497.92	999%	1 500.00	
	* Visite Médicale	200.00	254.40	127%	250.00	
DOTATIONS						
	* dotations amortissements	1 128.00	1 686.01	149%	2 000.00	2 000.00
AUTRES CHARGES						
65600000	* Licences FFN	85 500.00	125 201.00	146%		
65610000	* Licences CIF	39 000.00	0.00	0%		
65611000	* Transferts FFN		678.00			
	* Transferts CIF		0.00			
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
67200000	Charges sur exercices antérieurs		388.50		1 000.00	
TOTAL CHARGES		188 968.00	233 965.22	124%	87 570.00	
TOTAL PRODUITS		201 350.00	199 287.96	99%	56 500.00	

ELECTIONS

Appel et Présentation des candidats dans l'ordre du tirage au sort (D) :

3 Candidatures :

DE LELLIS	Francine
SOTTOU	Hervé
TONNAIRE	Thierry

Election des 3 postes à pourvoir :

3 membres se sont portés candidats sur les postes du quota général pour les 24 sièges à pourvoir

Postes non pourvus (1)

Le vote de l'assemblée a eu lieu à mainlevées

Sont élus au Comité Directeur :

3 Candidatures :

DE LELLIS	Francine
SOTTOU	Hervé
TONNAIRE	Thierry

QUESTIONS DIVERSES

Sur le rapport de l'ENF :

Un rappel sur les catégories d'âge a été fait. En effet, plusieurs clubs font passer les tests ENF à des enfants qui n'y sont plus soumis : ce qui entraîne des sessions très longues, et un manque d'évaluateurs.

Le Club d'IVRY propose de faire passer les formations Evalueurs avant la passation des tests pour les nageurs : ce qui matériellement est quasiment impossible du fait du manque de piscine pour l'organisation même des sessions.

Beaucoup de Clubs organisent des sessions ENF via les Fédérations affinitaires (qui laissent les Clubs gérer seuls) : Mme PONTAULT fait constater que de ce fait le niveau des tests n'est plus le même et que les entraîneurs faisaient passer ces tests sans vraiment les contrôler. Les nageurs ne sont pas prêts.

D'une manière générale, les Présidents des Commissions ENF, NATATION COURSE et OFFICIELS NATATION COURSE constatent qu'il y a un réel problème sur l'application des différents tests ENF qui semblent être pris un peu légèrement par les entraîneurs...

Le constat a été fait tout au long de l'année sur les différentes compétitions mais aussi lors de la Finale Départementale Avenirs/Jeunes.

REMISE DES RECOMPENSES

RECOMPENSES AG 29 MARS 2019

AERNOUT	RICHARD	CAL
ANDRE	MORGANE	VAC
ANDRE	JEAN MARC	CAL
BARKIAN	MICHEL	USA
BARKIAN	VERONIQUE	USA
BARTY	GEORGES	USCN
BEHNAM	GILLE	DV
BISMUTH	BERNARD	SCNCR
BRANLY	DAPHNE	NN94
BRAULT	GUY	VGA
CALOTA	IONUT	ESV
CARADANT	CHRISTOPHE	VSJ
CARAYON	ANNE	USVN
CASTEJON	MARIE LAURE	CAL
CAYUELA	PASCAL	CAL
CHABOUD	FRANCK	VAC
CHARRO	MANU	ESV
CONTE	HERVE	VAC
CROSNIER	ANNE	NN94
CROUZILLE	GISELE	USA
ELIAS	NATACHA	CAL
ELMERICH	FABRICE	VGA
GUIGNEL	DAVID	VSJ
GUYADER	FRANCOIS	CAL
HAMDINI	SAHLI	CSAKB
HAMON	MARC	USVN
HAOUAS	ABDENNASSER	CSAKB
HAYOTTE	MARIE-THERESE	USA
HELLER	JEROME	CNMA
HO	BEATRICE	VSJ
KAMP	AUDREY	VSJ
KERMORVAN	RADIA	USCN
LE CALLONEC	SOPHIE	ESV

LE LAY	LAURENT	CAL
LEPROUT	REGINE	VGA
LESOILLE	PIERRE	CAL
LOUINEAU	CARINE	VAC
LOUIS	CHRISTOPHE	VGA
MABILLON	MARIE ANGELIQUE	USCN
MANTEY	JEAN-CLAUDE	VGA
MEUNIER	JOHAN	USVN
MOKTAR	NAWELL	SCNCR
MONNIEZ-HUMBERT	CAMILLE	SCNCR
MORBIDUCCI	ALESIO	VGA
ONIDI	CHANTAL	USF
PEREZ	NATHALIE	ESV
PILLER	SEBASTIEN	CAL
PONTAULT	KARINE	USA
RAMBECKI	SYLVAIN	SCNCR
REGNIER	CHRISTINE	USI
RHAZAL	MOSTAFA	USVN
ROMAIN	ANNE	VGA
SAIDI	HOCINE	CSAKB
SILORET	CHRISTINE	VGA
SILORET	JEAN-LOUIS	VGA
SOMMIER	BRUNO	USCN
SOTTOU	HERVE	CNMA
TAGNON	JEROME	VGA
THOUVENIN	DENIS	RSCC
TONNAIRE	THIERRY	USVN
VIGNETTES	THIERRY	USCN
VINAY	JULIE	RSCC
VIVIANI	PHILIPPE	CNMA
Récompense Honorifique		
DROCHON	DOMINIQUE	USCN

**REMISE DES RECOMPENSES DES CLUBS
QUI LICENCIENT TOUS LEURS ADHERENTS
SAISON 2017 /2018**

VIE AU GRAND AIR	1383
U.S. FONTENAY	530
MAISONS-ALFORT	213
U.S ALFORTVILLE	171

Récompense au club qui a licencié plus de 500 adhérents,

CHOISY LE ROI	771
----------------------	------------

Ce qui représente un total de 3068 licences pour ces 5 clubs donc plus de la moitié qui est de 2453.

Total des licences tous clubs confondus 4908,

Total reversé aux 5 Clubs : 2882 €

Merci à vous tous de votre fidélité.

ANNEXES

Vote de la Modification des Statuts	Adopté à l'unanimité
Vote du Changement de siège social	Adopté à l'unanimité
Vote du compte rendu de l'A.G. 2016/2017	Adopté à l'unanimité
Rapport du Président	Adopté à l'unanimité
Rapport Moral de la Secrétaire Générale	Rapport adopté à l'unanimité

Rapports des commissions spécialisées :

Plongeon	Rapport adopté à l'unanimité
Water-Polo	Rapport adopté à l'unanimité
Natation Synchronisée	Rapport adopté à l'unanimité
E.N.F.	Rapport adopté à l'unanimité
Natation Course	Rapport adopté à l'unanimité
Officiels de Natation course	Rapport adopté à l'unanimité
Maîtres	Rapport adopté à l'unanimité
Rapport Financier	Rapport adopté à l'unanimité

Le résultat du passif est affecté au compte de report à nouveau.

Bilan Prévisionnel	Rapport adopté à l'unanimité
Election des candidats	Votée à la Majorité (1 abstention)

A 22h30 l'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine par un moment de convivialité autour d'un buffet offert par le Comité Départemental.

LICENCES REELLES 2017/2018



Répartition par âge des licences : Toutes catégories Saison : 2017 / 2018 (licences oblitérées et/ou homologuées)

13 - ILE-DE-FRANCE / 094 - VAL-DE-MARNE									
Numéro et Nom de la structure	FEMMES				HOMMES				Total Général
	Nouvelle	Renouvellement	Transfert	Total	Nouvelle	Renouvellement	Transfert	Total	
00174 - PINGOUINS MARNE LE PERREUX				0		11		11	11
00269 - VGA ST-MAUR	319	348	168	835	233	111	204	548	1383
00381 - US IVRY-SUR-SEINE	31	14	8	53	46	22	4	72	125
00482 - ES VITRY	11	35	5	51	12	55	3	70	121
00489 - NOGENT NATATION 94	14	73		87	27	104	4	135	222
00501 - CN MAISONS-ALFORT	17	66	10	93	13	98	9	120	213
00503 - CA L'HAY-LES-ROSES	8	48	6	62	9	67	4	80	142
00589 - RED STAR CLUB CHAMPONY	9	67	2	78	7	56	10	73	151
00615 - US FONTENAY	146	143	7	296	132	100	2	234	530
00621 - DAUPHINS VINCENNES	40	48	3	91	37	49	9	95	186
00677 - CN CACHAN	3	40	3	46	4	43	7	54	100
00775 - ES SUCY-EN-BRIE	10	29	1	40	11	45		56	96
00789 - VILLIERS SPORTS JEUNESSE	11	45	2	58	6	38	2	46	104
01205 - SCN CHOISY-LE-ROI	149	214	7	370	142	242	17	401	771
01275 - US ALFORTVILLE NATATION	19	73	10	102	18	39	12	69	171
01389 - US VILLEJUIF NATATION	13	21	9	43	11	52	11	74	117
01413 - ELAN NATATION CHEVILLY-LA-RUE	6	41	6	53	1			1	54
01426 - VILLENEUVES-LE-ROI AQUA CLUB		15	2	17	2	17		19	36
01528 - THAIS NATATION TONIC	15	15	1	31	18	18		36	67
02264 - CSA KREMLIN-BICETRE	39	16	8	63	14	23	2	39	102
02359 - U.S. CRETEIL NATATION	21	70	2	93	19	52	7	78	171
02489 - ASSO NATATION POUR TOUS 94		1	1	2	1	2	2	5	7
02591 - LA SAINT MANDEENNE	2	7	1	10	2	8	2	12	22
03057 - A.A.S DE FRESNES			3	3			3	3	6
Sous-Totaux	883	1429	265	2577	765	1252	314	2331	4908
Totaux	883	1429	265	2577	765	1252	314	2331	4908

CD VAL DE MARNE : 4908 Voix/Licences réparties dans 24 clubs